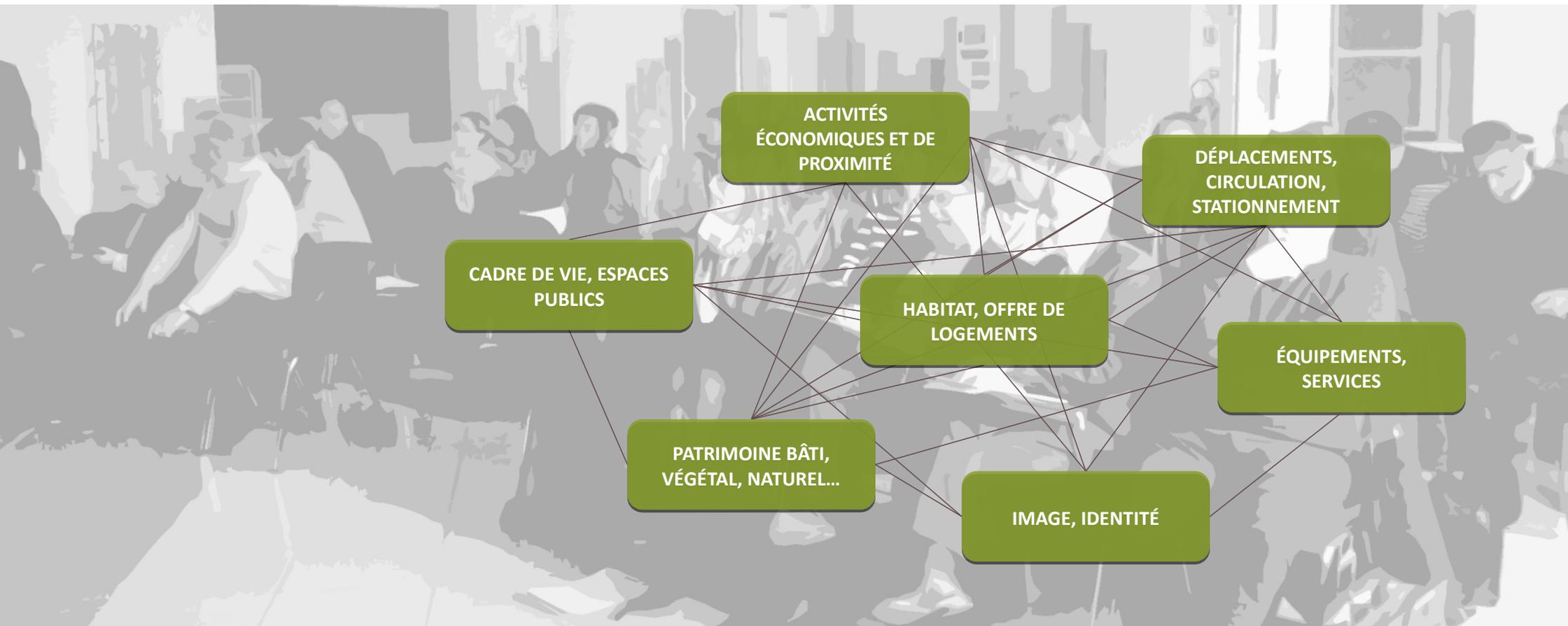




ATELIER N°3 CONSTRUIRE & PORTER UNE STRATÉGIE DE BOURG-CENTRE DANS UN CADRE INTERCOMMUNAL RÉNOVÉ

Rosières-en-Santerre – 27 février 2017







ATELIER N°3

CONSTRUIRE & PORTER UNE STRATÉGIE DE BOURG-CENTRE DANS UN CADRE INTERCOMMUNAL RÉNOVÉ

Séquences de l'atelier & intervenants

MATINÉE

1. Accueil & introduction à la journée

Françoise Maille-Barbare – maire adjointe de Rosières-en-Santerre, vice-présidente du Conseil départemental de la Somme

Frédéric Léonardi – directeur général adjoint Développement des territoires et de la personne – Conseil départemental de la Somme

2. Vous avez dit « stratégie de développement communale » ?

3. Enjeux, modalités d'élaboration et contenu d'une stratégie de bourg-centre : présentation du projet de revitalisation du centre-bourg de Gamaches

Daniel Destruel – maire de Gamaches

Caroline Sannier – urbaniste – Quartier Libre

4. Table-ronde « Conforter les bourgs-centres de la Somme : de la planification/programmation (PLUi, PLH) au projet communal (et/ou inversement) »

Stéphane Ducrotoy – maire de Vignacourt, vice-président de la CC Nièvre et Somme

Bernard Davergne – maire de Feuquières-en-Vimeu, président de la CC du Vimeu

Michel Watelain – maire de Laviéville, vice-président de la CC du Pays du Coquelicot

Déjeuner pris sur place

APRÈS-MIDI

5. Construire une stratégie de développement communale : mise en situation

Travaux de groupes

6. Synthèse de la journée & mot de conclusion

Grégory Villain – directeur – Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de la Somme

Damien Lamotte – directeur adjoint – Direction départementale des territoires et de la mer de la Somme

Animation de la journée : **Caroline Sannier & Jean-Charles Allix** – urbanistes – Quartier Libre



Introduction à la journée

En juin 2014, le Gouvernement lançait un Appel à manifestation d'intérêt (AMI) en direction des zones rurales et périurbaines sur le thème de la « revitalisation des centres-bourgs ». Souhaitant prolonger les réflexions sur ce thème et encourager les initiatives locales en la matière, la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) et le Conseil départemental de la Somme, en partenariat avec le Conseil d'urbanisme, d'architecture et de l'environnement (CAUE), ont mis en place les Ateliers « **Centralités rurales en Somme** ». Organisés en différents lieux du territoire samarien, à raison de deux à trois par an, ils ont vocation à **permettre aux représentants élus et techniques des principaux bourgs d'échanger et de débattre des problèmes auxquels sont confrontés les centres-bourgs**, mais aussi et surtout **d'identifier les pistes d'actions possibles** (et appropriées au contexte local !) pour leur redynamisation.

Pourquoi organiser ce nouvel atelier sur le thème « Construire & porter une stratégie de bourg-centre dans un cadre intercommunal rénové » ?

Construire et mettre en œuvre une stratégie de bourg centre c'est affirmer des ambitions et définir les moyens d'atteindre les objectifs fixés. Les territoires ruraux constituent des espaces de projet à part entière. Ils doivent toutefois s'inscrire dans des dynamiques plus larges, faire entendre leurs projets et ambitions, les partager avec l'ensemble des acteurs du territoire. L'articulation des différentes échelles de projet permet non seulement d'enrichir la réflexion mais aussi de mettre en évidence le rôle et les responsabilités de chacun dans leur mise en œuvre.

Les niveaux de réflexion sont différents selon les sujets (projet de territoire, projet communal, projet urbain...) et évoluent en fonction des nouvelles organisations des territoires, de la réglementation. Il reste toutefois essentiel que les documents d'urbanisme tels que les SCOT, PLU, PLUi soient au service de la mise en œuvre d'un projet de développement. Disposer d'une stratégie, d'un fil conducteur, doit permettre à la collectivité qui la porte de trouver sa place au sein d'un espace territorial, de faire face aux évolutions qu'elles soient économiques, institutionnelles ou sociétales.

La revitalisation des centres-bourgs : une priorité du Conseil départemental de la Somme

Le Conseil départemental, dans le cadre de sa politique territoriale 2017-2020, souhaite accompagner la mise en œuvre de stratégies de revitalisation des centres-bourgs (priorité partagée avec l'État, qui intervient de son côté notamment par l'intermédiaire du Fonds de soutien à l'investissement local (FSIL) et le FISAC (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce)).

Dans cette perspective, le Conseil départemental pourra subventionner certains projets ayant un rôle dans l'attractivité des bourgs : qualité des espaces publics, structuration de l'offre de proximité en matière de culture, sport, loisirs, jeunesse, santé, etc.

Pour plus de précisions : fiche pratique n° 13 du guide de l'appui aux territoires « Revitalisation des villes et bourgs-centres », téléchargeable à l'adresse suivante : <http://www.somme.fr/appui-aux-communes-aux-intercommunalites/politique-territoriale-2017-2020>

27 février 2017 – Rosières-en-Santerre

Atelier 3 « **Construire & porter une stratégie de bourg-centre dans un cadre intercommunal rénové** »

18 octobre 2016 – Longpré-les-Corps-Saints

Atelier 2 « **La revitalisation des commerces et services** »

23 juin 2016 – Ailly-sur-Somme

Atelier 1 « **Espaces publics, traversées de bourgs, entrées de ville** »

11 mars 201 – Vignacourt

Atelier 0 « **Qu'est-ce qui fait centre ?** »

Vous avez dit « stratégie de développement communale » ?

En guise de mise en jambe, et à partir de deux questions, les participants à l'atelier ont été invités à livrer quelques idées-clés associées, selon eux, au concept et à l'élaboration d'une « stratégie de développement communale ». L'objectif poursuivi : recueillir l'expression spontanée des participants. Le contexte : un article de journal évoque la stratégie de développement communale mise en œuvre par la commune de Nouveau-Bourg ; Monsieur le Maire y est interviewé... Le « décor » qui servira de cadre de réflexion aux participants tout au long de la journée, et en particulier l'après-midi, est planté : Nouveau-Bourg, 1 278 habitants !

Vous lisez le journal et tombez sur un article dont le titre vous interpelle. Avant d'en entamer la lecture, vous vous interrogez sur l'objet de la démarche entreprise par la commune...

QUESTION 1 - Qu'est-ce qui vous vient spontanément à l'esprit à l'évocation d'une « stratégie de développement communale » ?

Cette première interrogation passée, vous lisez l'article...

QUESTION 2 - Quelles sont les 2 principales motivations mises en avant par le maire (interviewé) pour justifier cette démarche ?



Items les plus cités en réponse à ces deux questions :

- Attractivité, dynamisme des bourgs centres
- Maintien des commerces et services
- Concertation, communication
- Politique locale de l'habitat

Enjeux, modalités d'élaboration et contenu d'une stratégie de bourg-centre : présentation du projet de revitalisation du centre-bourg de Gamaches

À l'instar des communes de Ham et Péronne, Gamaches a entrepris ces dernières années un important travail de réflexion et de projet dont l'objectif est la revitalisation de son centre-bourg. Si l'impulsion première a été donnée par l'État, la commune porte aujourd'hui pleinement ce programme et les premières concrétisations interviendront dès le printemps 2017.

Une démarche impulsée par l'État, accompagnée par le Département : « Rayonner en Somme »

En 2014, Gamaches (tout comme Ham, Doullens et Péronne) est candidate à l'Appel à manifestation d'intérêt « Revitalisation des centres-bourgs » lancé par l'État au plan national. C'est Ham qui sera lauréate mais Gamaches sera accompagnée par la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) de la Somme pour élaborer une stratégie et un programme d'actions pour la revitalisation de son centre-bourg. Cette impulsion donnée par l'État localement, c'est « Rayonner en Somme ».

Des objectifs concrets

L'État, le Département de la Somme et la commune partagent la volonté d'une démarche opérationnelle. Il ne s'agit pas d'élaborer une étude, un projet, joli sur le papier mais insuffisamment approprié. Il s'agit d'apporter des réponses concrètes à trois questionnements principaux :

- **Qu'est-ce qui fait, et ne fait pas, « centre » aujourd'hui ?**
- **Quels sont les processus à l'œuvre en termes de dévitalisation et quels sont les leviers d'attractivité potentiels ?**
- **Quelles actions mettre en place à court, moyen et long terme pour inverser la tendance actuelle ?**

La co-production comme principe méthodologique

Diagnostic, vision stratégique, traduction spatiale et opérationnelle (le « programme d'actions ») ont été produits au cours de **plusieurs ateliers ayant rassemblés les élus de Gamaches, la Communauté de communes, le Pays, des commerçants (et en particulier l'association des commerçants gamachois), des habitants, les partenaires institutionnels.**

Urbanistes, paysagistes et économiste recrutés pour accompagner la démarche ont animé ces ateliers et mis en musique les propositions émises par l'instance participative : la « feuille de route » de la revitalisation du centre-bourg de Gamaches est un ouvrage collectif !

Les ateliers participatifs – 2015/2016



Des signaux d'alerte de la dévitalisation...

- > Une importante baisse de population : - 730 habitants entre 1975 et 2012 (soit - 21,25 %).
- > Une part croissante de logements vacants (9,5 % en 2012).
- > Environ un 1/3 de cellules commerciales vacantes.

... aux axes stratégiques du projet de revitalisation

Ces axes répondent aux enjeux mis en lumière dans le cadre des ateliers participatifs. Ils sont l'expression d'ambitions débattues et partagées par les participants à ces ateliers :

1. UN CENTRE-BOURG LISIBLE ET ACCUEILLANT

Transformer l'expérience de la traversée de Gamaches, faire du centre-bourg un démonstrateur de la qualité de vie gamachoise et des opportunités d'installation, de consommation, de tourisme, de loisirs.

2. DES ESPACES DE VIE QUOTIDIENNE DE QUALITÉ

Pour valoriser équipements (en particulier scolaires) et services, en accueillir de nouveaux et proposer un cadre de vie de qualité, propice à l'épanouissement de chacun, l'environnement dans lequel ils prennent place doit être amélioré, des liens créés et leur accessibilité renforcée.

3. UNE ATTRACTIVITÉ COMMERCIALE RENOUVELÉE

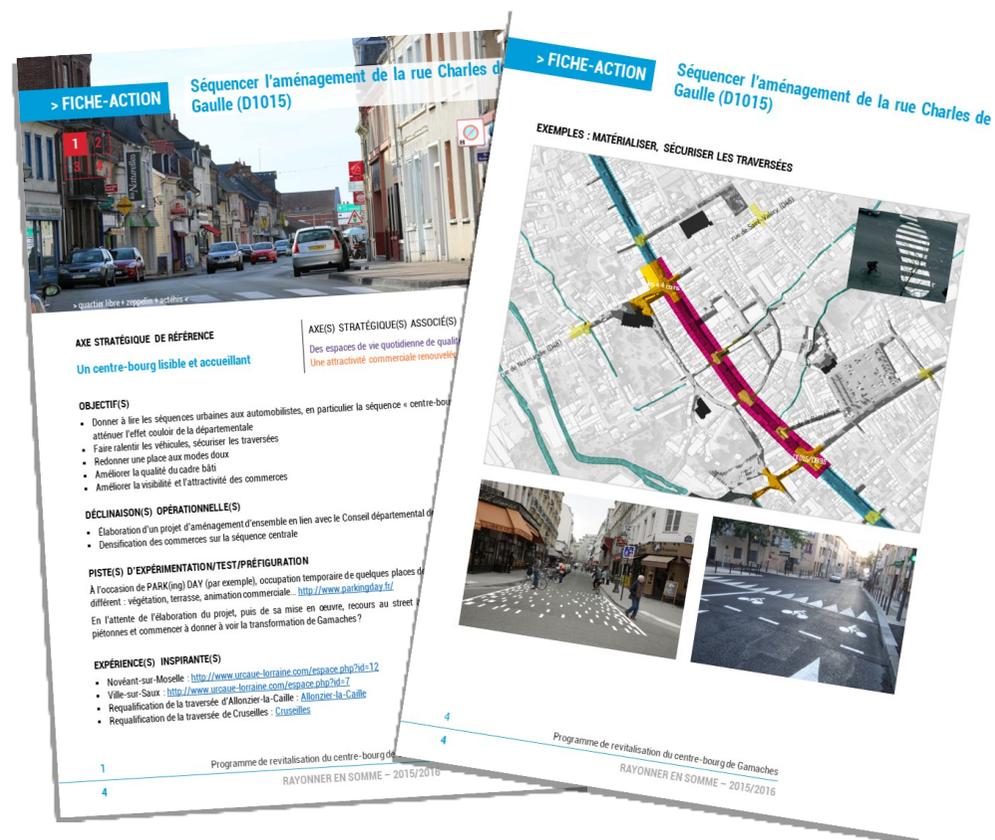
En tirant parti de nouvelles tendances de consommation et en offrant un cadre plus propice à la fréquentation des commerces, les acteurs publics et privés souhaitent redynamiser le commerce, et plus largement l'attractivité économique de Gamaches.

4. UNE IDENTITÉ « SPORT, NATURE & PATRIMOINE » AFFIRMÉE

Mettre en valeur les aménités du territoire, les faire pénétrer dans le centre-bourg mais aussi ouvrir, depuis ce dernier, des perspectives physiques, culturelles, touristiques, etc. sur l'environnement naturel et verdoyant qui caractérise Gamaches.

Une feuille de route opérationnelle

En déclinaison de ces 4 axes stratégiques, des actions ont été identifiées et précisées en termes d'objectifs et de modalités de mise en œuvre (pilotage, partenariats, outils et moyens à mobiliser). La vingtaine de fiches-actions ainsi produites détaille et opérationnalise le projet construit collectivement. Elles ont vocation à guider les élus, et ceux qui les accompagneront dans cette démarche, dans une mise en œuvre efficiente et efficace.





Piloter et animer le programme de revitalisation

La démarche engagée en octobre 2015 visait à poser les bases stratégiques et opérationnelles de la revitalisation du centre-bourg de Gamaches. Mais cette feuille de route ne peut être le seul outil du passage de la réflexion à l'action, lequel impose un pilotage et une animation portés tant politiquement que techniquement, à l'échelle de la commune mais aussi de l'intercommunalité. C'est dans cette voie que la commune est aujourd'hui engagée.

Côté politique, les actions ont été priorisées pour répondre à l'objectif d'un effet levier immédiat sur l'image de la commune et l'évolution du cadre de vie souhaitée à moyen et long terme.

Côté technique, la commune s'est adjoint les compétences d'urbanistes qui interviennent en qualité d'assistant à maîtrise d'ouvrage et l'accompagnent dans le pilotage, la coordination et la mise en œuvre des premières actions. Mais c'est également sur l'implication des personnels municipaux, en particulier les services techniques et des espaces verts, que reposent certaines actions, notamment lorsqu'elles préfigurent, par l'expérimentation, certains aménagements.

Pour poursuivre et élargir l'implication des habitants, des commerçants et acteurs locaux, une communication et une animation dédiées sont mises en place, en particulier par l'intermédiaire de l'aménagement d'une « **Maison du projet** ». Lieu d'accueil, d'échanges et d'information, elle a vocation à être la « vitrine » du projet de revitalisation. Son ouverture est programmée le 1^{er} mai, jour de la foire de printemps.

Disposer d'une stratégie globale, déclinée en actions opérationnelles, a permis à Gamaches de se repositionner au sein du SCOT (Schéma de cohérence territoriale) Bresle Yères et de mobiliser, en lien avec l'intercommunalité, un accompagnement technique et/ou financier de la part de l'État, du Département, de la Chambre de commerce et d'industrie, etc.



Des schémas de principe et photomontages illustrent certaines propositions d'aménagement.



Conforter les bourgs centres de la Somme : articuler planification/programmation intercommunale (PLUi, PLH) et projet communal

Pour cette quatrième séquence de l'atelier, l'objectif était le retour d'expériences ! Trois contextes, des problématiques que l'on peut rapprocher sans pour autant les comparer, des approches qui ont en commun la volonté de « prendre la main » pour organiser le développement communal et favoriser l'attractivité résidentielle et économique de Vignacourt, Feuquières-en-Vimeu et Albert.

Vignacourt – 2 500 hbts

Stéphane Ducrotoy, maire & vice-président de la CC Nièvre et Somme

Après avoir connu une croissance démographique assez importante entre la fin des années 60 et le milieu des années 90, Vignacourt voit sa population baisser de manière significative et doit parallèlement supporter des dépenses de fonctionnement importantes. Retrouver une dynamique démographique positive est l'un des objectifs que se fixe alors la municipalité, objectif qui pose la question des conditions de l'attractivité d'une commune de 2 000 habitants (en 1999) située à 15 min d'Amiens.

Le travail entrepris par les élus consiste alors à agir conjointement sur l'aménagement des espaces publics, les équipements et la dynamique commerciale avec un mot d'ordre : « prendre la main lorsque l'opportunité se présente, quitte à la redonner ensuite ». Voir loin, anticiper et parier sur l'avenir, entendre les craintes et réticences de certains acteurs locaux – notamment en termes de concurrence commerciale – sans pour autant que cela sclérose l'action et entrave les projets.

La stratégie est alors plus un principe d'action qu'un projet global parfaitement formalisé. Les acquisitions réalisées au fur et à mesure par la commune permettront l'installation de nouveaux commerçants, dont Aldi qui s'installera en centre-bourg. Une pépinière d'entreprises est créée. Deux jeunes médecins s'installeront parce que la commune a pu là encore être réactive et proposer un local. L'aménagement des espaces publics contribue à faire de Vignacourt une commune attrayante.

Le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) du Val de Nièvre et environs affirme le positionnement de Vignacourt en tant que pôle principal.

Le projet de musée (ferme Thuillier) actuellement porté par la commune – ici encore parce qu'elle a su saisir une opportunité lorsqu'elle s'est présentée – lui permet aujourd'hui d'apporter une contribution majeure au développement touristique local.

Un exemple de réalisation : le parc urbain



Feuquières-en-Vimeu – 2 591 hbts

Bernard Davergne, maire & président de la CC du Vimeu

Feuquières est au cœur du Vimeu industriel et forme, avec Friville-Escarbotin (4 723 hbts) et Fressenneville (2 242 hbts), un pôle d'emploi important à l'échelle locale. À titre d'illustration, on compte plus d'emplois à Feuquières que d'habitants. Au sein de la communauté de communes du Vimeu (fusion des CC du Vimeu industriel et du Vimeu vert au 1^{er} janvier 2017), Feuquières est donc un bourg centre attractif.

Il y a une dizaine d'années, en réponse aux besoins qui s'exprimaient en termes d'habitat, et après une réflexion globale à l'échelle du bourg, la commune, accompagnée par des architectes-urbanistes, a engagé une opération d'aménagement au cœur du centre-bourg. Parmi les enjeux auxquels elle souhaitait répondre : 1/ mixité sociale et générationnelle ; 2/ dynamisation du centre-bourg. La programmation permettra de répondre au premier. Sa localisation, au second.

Environ 100 logements seront construits, en plusieurs phases. Parmi ceux-ci, une cinquantaine de lots libres en accession à la propriété (une demande très fortement exprimée) et 16 logements adaptés pour personnes âgées. En complément, et pour faire le lien entre les 2 projets dédiés aux personnes âgées, une MARPA (Maison d'accueil et de résidence pour l'autonomie) sera construite. Des équipements complètent cette programmation : une micro-crèche (aux horaires adaptés aux rythmes de travail des salariés travaillant dans les entreprises locales : 4h-23h), un terrain de sport, etc.



Localisée à 150 m du centre et des commerces, proche des écoles, l'opération a été rendue possible par la mobilisation d'une grande pâture située en face de l'église et de nombreux fonds de parcelles. Elle a pris place sur environ 5 ha. La commune a associé les propriétaires, leur permettant ainsi de disposer de foncier devenu constructible. Parmi les prescriptions que le projet a dû respecter : le maintien de la trame arborée. Cela a permis une bonne intégration de l'opération dans son environnement.



Albert – 10 054 hbts

Michel Watelain, maire de Laviéville & vice-président de la CC du Pays du Coquelicot

Albert est la quatrième ville du Département, et la ville-centre d'une intercommunalité composée de 66 communes. Si elle accueille toutes les fonctions liées à ce positionnement, renforcé par une dynamique économique historique liée à l'industrie aéronautique, Albert a aujourd'hui besoin de développer son attractivité résidentielle et entend se positionner comme une alternative crédible à Amiens ou Arras dans les choix résidentiels des nouveaux arrivants, salariés des entreprises implantées dans la zone d'activités « Aéroport de Picardie ».

Atteindre cet objectif est l'un des enjeux auxquels le PLUi a cherché à apporter des réponses, tant en termes de stratégie de développement et d'équilibre ville-campagne à l'échelle du grand territoire, qu'en termes de stratégie urbaine à l'échelle de la ville.

Le projet Gare Cœur de ville est un projet de reconversion d'une friche ferroviaire d'environ 5 ha qui vise à valoriser la gare comme élément d'attractivité économique et résidentielle et ainsi à conforter le centre-ville. Alors que la Région et la SNCF réfléchissent à la mise aux normes de l'accès aux quais, **la Ville et la Communauté de communes saisissent l'opportunité d'élargir la réflexion, de profiter de la dynamique d'acteurs en place, en ayant pour cadre le PLUi alors en cours d'élaboration.**

Programme et projet urbain font l'objet d'une mission confiée à des concepteurs (urbanistes, paysagistes et développeurs) avec pour objectif de répondre à des enjeux de positionnement et d'image tant à l'échelle de la Ville qu'à l'échelle du Pays du Coquelicot. Le PLUi traduit les principes retenus en Orientations d'aménagement et de programmation, et permet à la collectivité d'engager le dialogue avec des aménageurs.

Au programme, de l'habitat et des activités tertiaires accueillis dans un environnement urbain valorisant, trait d'union entre la ville et le territoire agricole.

Le projet s'inscrit en continuité du centre-ville, prolonge « l'axe triomphant » (les 3 clochers) et exploite la double façade de la gare.



0 — 200 m



Place aux échanges !

La présentation des expériences de Vignacourt, Feuquières-en-Vimeu et Albert a suscité des questions autour des points suivants.

L'une des composantes du projet albertin est la mobilité : valorisation du train en termes d'attractivité économique et résidentielle, des mobilités douces en termes de cadre de vie et de lien au centre-ville... **Mais comment peut-on influencer sur les pratiques pour que les aménagements prennent tout leur sens?**

L'État incite à densifier les centres-bourgs. **Mais, dans des territoires ruraux où l'offre de transports collectifs n'est pas toujours présente ou adaptée, comment gère-t-on la densification concomitante du parc automobile ?**

Les projets et opérations que vous avez présentés ont, dans le cas de Vignacourt et Feuquières, précédé l'élaboration d'un PLUi. **Comment vos communes se positionnent-elles aujourd'hui dans les PLUi en cours ?**

Comment articuler les échelles communale et intercommunale en termes de stratégie ?

Parmi les réponses apportées :

- **La sensibilisation en amont**, lors de la conception du projet : l'association des habitants, des acteurs locaux est une opportunité de faire évoluer les comportements.
- **En réfléchissant la mobilité à toutes les échelles** : du chemin piétonnier qui permet aux élèves d'accéder au collège en toute sécurité à la création d'une centrale de mobilité qui permet de répondre aux besoins des salariés (exemple de Feuquières-en-Vimeu).
- **En ayant une vision globale du développement de la commune et du territoire intercommunal** : la localisation des opérations d'habitat, des sites d'activités, des équipements impacte les besoins de déplacements.

Parmi les réponses apportées :

- **Si le renforcement des bourgs centres est un objectif à poursuivre, il faut également réfléchir en termes de maillage territorial, de mise en réseau des équipements** (exemples des médiathèques à Albert et Vignacourt, des micro-crèches dans le Val de Nièvre également).
- Nos stratégies et projets ont répondu, ou répondent aujourd'hui, à un enjeu d'attractivité résidentielle. **Mais le positionnement des bourgs centres dans les PLUi ne doit pas se résumer au potentiel de croissance de population.** C'est aussi l'occasion d'affirmer des contributions en termes d'offre culturelle, touristique ou encore de santé.

Mise en situation

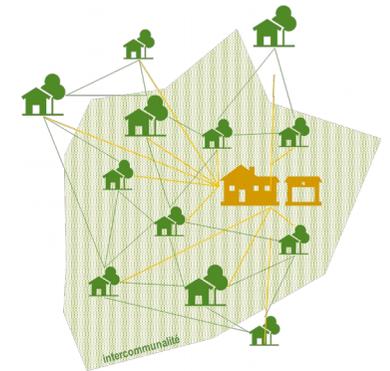
Lors de la dernière séquence de l'atelier les participants, organisés en groupes, ont été mis en situation d'argumenter l'intérêt de construire et porter une stratégie de bourg centre, de cerner les acteurs en présence et les modalités de leur mobilisation, et enfin de situer les points de vigilance à considérer. Pour ce faire, un contexte communal fictif leur a été proposé : celui de Nouveau-Bourg, commune d'un peu plus de 1 200 habitants, en perte d'attractivité résidentielle et commerciale mais ayant un rôle important à jouer au sein du maillage de bourgs-centres à l'échelle régionale. La synthèse ici proposée fait le lien entre les différentes séquences de la journée et les travaux des groupes, en particulier en termes de points de vigilance.

COHÉRENCE TERRITORIALE & COHÉRENCE DE PROJET

Lorsqu'on élabore une stratégie de bourg centre, on considère certes le positionnement institutionnel de la commune (son appartenance au territoire intercommunal), mais aussi plus largement le rôle et les responsabilités que la commune endosse au profit d'un territoire parfois plus large, lequel correspond au rayonnement de son offre d'équipements, de services, de commerces et d'emplois.

Point de vigilance

Éviter les concurrences entre les territoires > Une bonne connaissance des projets portés par les communes voisines et par l'intercommunalité doit permettre de conforter la cohérence du projet et d'éviter la concurrence entre les actions de chacun. Des échanges doivent donc être programmés tout au long des travaux d'élaboration de la stratégie. Ils devront également se poursuivre dans la phase de mise en œuvre pour que le projet soit pris en compte par les communes voisines et l'intercommunalité dans le cadre de leurs propres réflexions.

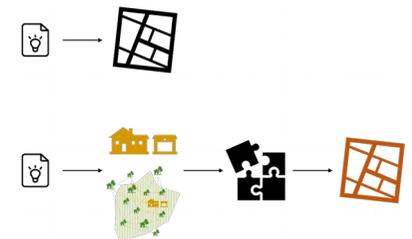


STRATÉGIE DE BOURG CENTRE = VISION GLOBALE DU DÉVELOPPEMENT

C'est là l'un des intérêts majeurs de l'élaboration d'une stratégie de bourg centre : replacer chaque opération, chaque action dans une vision d'ensemble du développement communal.

Point de vigilance

Définir le projet global avant la programmation de chaque opération > C'est le gage d'une programmation adaptée et d'une meilleure insertion de l'opération dans son environnement.

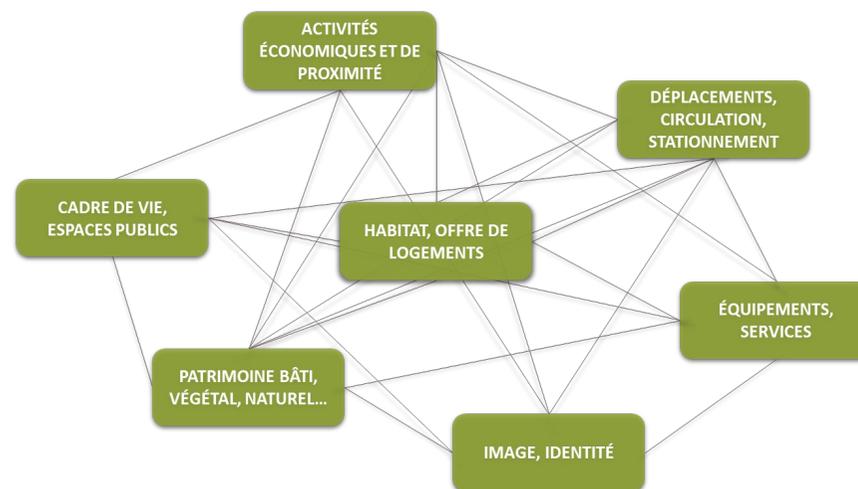


STRATÉGIE DE BOURG CENTRE = VISION TRANSVERSALE

Élaborer une stratégie de bourg centre, c'est considérer toutes les composantes et dynamiques qui font l'attractivité de ce dernier. C'est décloisonner le regard porté sur les processus à l'œuvre en termes de dévitalisation/revitalisation pour exploiter toutes les marges de manœuvre issues de leurs interactions.

Point de vigilance

Définir un fil conducteur, hiérarchiser > Si la construction d'une vision transversale du territoire, dans ses traits de caractères initiaux comme en projet, est un objectif incontournable, son atteinte est conditionnée à l'intégration de deux étapes dans le processus de fabrication d'une stratégie de bourg centre : 1/ la détermination d'un fil conducteur, expression synthétique des ambitions pour le territoire (on pourrait assimiler ce fil conducteur à un « slogan ») ; la hiérarchisation des objectifs et actions qui en découlent.

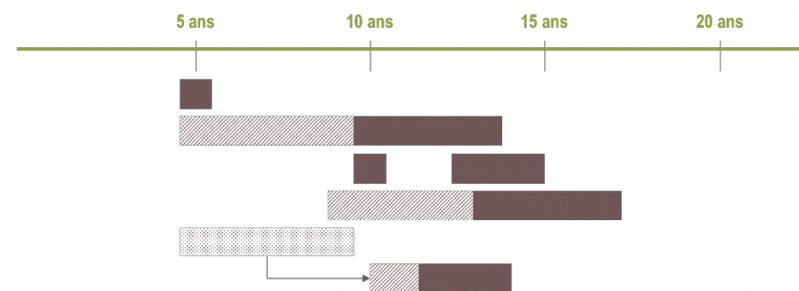


TEMPORALITÉ & OPÉRATIONNALITÉ

Élaborer une stratégie de bourg centre c'est une démarche, un processus et non une étude. Mais pour être pleinement opérationnelle, il convient de traduire les objectifs stratégiques en actions, hiérarchisées et priorisées dans le temps.

Point de vigilance

Inscrire la stratégie dans le temps > La construction d'une stratégie globale doit être pensée pour qu'elle soit mise en œuvre à la fois sur le court, le moyen et le long termes. Sa déclinaison doit être jalonnée d'actions coordonnées et cadencées dans le temps qui permettront d'atteindre les objectifs fixés. Si certaines actions, par leur complexité, les coûts à engager, les partenariats à mobiliser... nécessitent de s'inscrire sur un temps long, il semble important d'engager à court terme la réalisation de projets qui donneront à voir rapidement la dynamique de changement dans laquelle s'inscrit la collectivité.



Être en capacité de :

- anticiper, préparer la mise en œuvre des projets
- solliciter les acteurs concernés
- saisir les opportunités de partenariats et financements
- ...

QUELLES ÉTAPES ?

Les principales étapes sont décrites sur le schéma ci-contre.

Point de vigilance

Impulser le bon tempo > L'élaboration d'une stratégie globale de développement est par essence mobilisatrice et peut s'avérer consommatrice de temps. Sa réussite dépend aussi du calendrier sur lequel on s'accorde et du rythme qu'on lui donne. Insuffler le tempo juste en fonction des travaux à mener, des choix à opérer, c'est savoir mettre du rythme pour avancer quand il faut, autant que donner le temps nécessaire au collectif quand il s'agit de prendre les décisions qui engageront le territoire pour les années à venir.

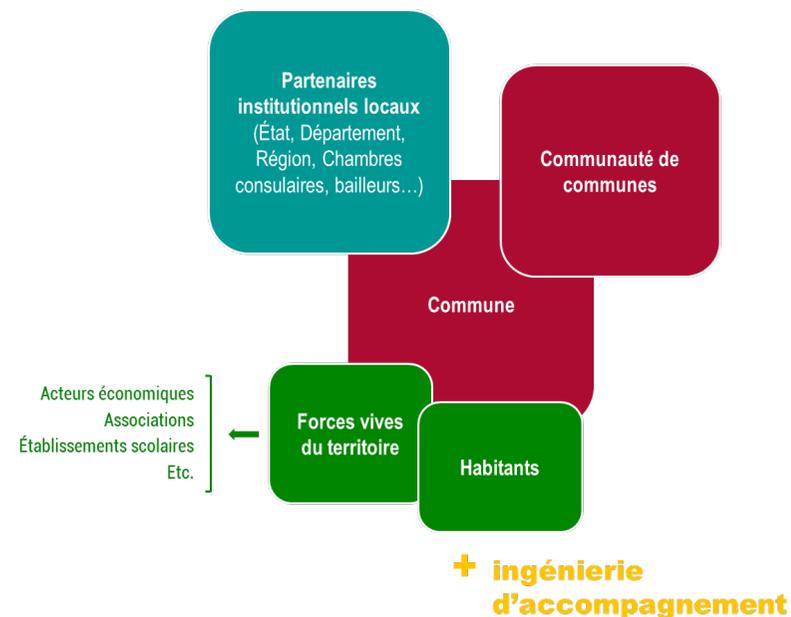
AVEC QUI ?

Plusieurs acteurs peuvent être mobilisés, selon des modalités variables au cours de la démarche d'élaboration, et en fonction des objectifs que s'assigne la commune : informer, concerter, faire participer. Commune et intercommunalité forment un binôme indispensable à la réussite du projet en phase de mise en œuvre.

Points de vigilance

Faire des choix, « trancher » > Ouvrir le cercle des réflexions aux forces vives du territoire (habitants, commerçants, scolaires, etc.) peut parfois rendre difficile une prise de décision par la collectivité et conduire à l'inertie. Préciser dès le départ les conditions de cette association, c'est aussi rappeler aux participants des instances de travail et de réflexion mises en place que revient à la collectivité d'acter en dernier lieu les décisions, que celles-ci soient ou non favorables à toutes les parties.

S'adresser à tous les publics > Communiquer sur la stratégie globale de développement d'un bourg nécessite d'adapter son langage pour s'adresser à un large public. Jeunes, personnes âgées, commerçants, etc. n'exprimeront pas forcément les mêmes attentes et ne seront pas sensibles aux mêmes objectifs et actions énoncés dans la stratégie. Les médias utilisés et les contenus doivent donc pouvoir s'adapter pour informer, sensibiliser et convaincre.



Synthèse de la journée & mot de conclusion



Grégory Villain, directeur du CAUE de la Somme

En synthèse de la journée, Grégory Villain a attiré l'attention des participants sur 3 points :

1. Une stratégie de développement communale c'est l'occasion de s'approprier les politiques d'aménagement nationales, régionales et départementales, de les décliner localement au service du projet. Il faut aussi savoir profiter d'une dynamique, de la volonté des acteurs en présence quel que soit l'avancement des documents d'urbanisme.
2. Il est important de poser également la question du "retour sur investissement". Un bureau d'études qui aidera une commune dans l'élaboration de sa stratégie peut lui permettre de faire des économies importantes en lui évitant, par exemple, de créer une voirie supplémentaire ou en lui rappelant de permettre le développement ou l'extension d'un équipement communal.
3. Communiquer c'est primordial. Si les publics cibles de cette stratégie sont les jeunes couples ou les entreprises, ceux-ci sont en permanence connectés. Le référencement de votre stratégie, projet, équipement, ou zone de développement sur le web est primordial.

Damien Lamotte, directeur adjoint de la DDTM de la Somme

Pour conclure la journée, Damien Lamotte a mis sur l'accent sur le regard bienveillant que l'État porte sur les bourgs centres, ne condamnant pas la vie à la campagne, mais ne cautionnant pas la périurbanisation des décennies passées.

Lorsque ces bourgs centres portent un projet global, ils contribuent à créer de nouvelles dynamiques, à imaginer de nouveaux modèles de développement. Au-delà, c'est également l'assurance de bénéficier du soutien de partenaires institutionnels tels que l'État et le Département en phase de mise en œuvre.

Que retenir ? Points de vue livrés par les participants en fin d'atelier...

Sur le fond, une stratégie de développement communale :

- ce doit être un projet flexible ;
- qui porte une ambition, dont la principale doit être de conforter ou retrouver une attractivité résidentielle et économique ;
- un projet qui, en renforçant le bourg centre, apporte des réponses aux besoins des habitants des communes alentours ;
- qui doit être partagé : avec les habitants, les acteurs économiques, l'intercommunalité, les partenaires institutionnels, etc. ;
- qui doit s'inscrire dans la stratégie intercommunale.

Sur la forme, l'atelier :

- a permis des échanges riches et constructifs sur des problématiques partagées par la plupart des bourgs centres ;
- a donné la parole, via la table-ronde, à des intervenants dont les témoignages et les échanges qui ont suivi ont été très profitables.



En partenariat avec le



Conception : Quartier Libre – mars 2017

Rédaction : Quartier Libre

Cartographies et illustrations : Quartier Libre (sauf mention particulière)

